

6.5 TROPHÉE BENOÎT CICÉ

4 juillet 2026 au Golf de Touraine

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque Club pourra présenter 1 équipe / pro-enseignant sur sa structure.

Les équipes seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions, dans la limite de 2 équipes par Club. Les équipes 3 pourront être retenues dans la limite du champ maximum de 22 équipes.

1 équipe sera composée d'un pro et de 3 amateurs U16 dont au moins 1 U14 (poucet, poussin ou benjamin). La sélection des joueurs amateurs devra se faire en fonction des critères suivants calculés depuis le 01/09/2025 :

- Evolution d'index
- Nombre de compétitions score maximum ou stroke play réalisées
- Temps de présence à l'entraînement

A la date de clôture des inscriptions des équipiers, chaque Club devra fournir à la Ligue son ranking prenant en compte ces critères.

Chaque équipier devra avoir une tenue de club.

Catégories d'âge :

U10 : né(e)s en 2016 et après
Poussin(e)s : né(e)s en 2014 et 2015

Benjamin(e)s : né(e)s en 2012 et 2013
Minimes : né(e)s en 2010 et 2011

FORME DE JEU

18 trous / shot-gun / repères de catégorie d'âge

Addition des 2 meilleurs scores (score maximum) en net et en brut par trou.

Pour le classement par département, le cumul des 2 meilleurs scores de chaque département déterminera le classement.

Handicap des amateurs : pas de limite, les 3/4 des index seront rendus avec un maximum de 24. Les index seront contrôlés à la date du 28 juin 2026.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **1 mois avant l'épreuve avec envoi à competition@golf-centre.fr** du mode de qualification des joueurs de l'école de golf.

Inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard **8 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.**

DÉPARTS

Départ en shot-gun à 10h. Briefing à 9h30 avec les pros de chaque équipe.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

1 représentant de la Ligue et 1 OBEC du Club hôte.

PRIX

Souvenirs offerts par la Ligue.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6. *Exception : télémètres autorisés*